



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 21 juin 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le CIRI publie son rapport d'activité 2021 et un dossier spécial à l'occasion de ses 40 ans

En 2021, le Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) a accompagné avec succès le redressement de plus de 80 entreprises, préservant ainsi près de 150 000 emplois.

La reprise de l'activité économique et l'efficacité des dispositifs de soutien aux entreprises ont réduit le flux de dossiers liés aux conséquences des restrictions sanitaires (tourisme, transport aérien, commerce de détail), au profit de saisines de dossiers industriels liés notamment aux problèmes d'approvisionnement de composants électroniques et à l'inflation du coût de l'énergie et des matières premières. Le CIRI a par ailleurs été mobilisé sur la réforme du droit des entreprises en difficulté qui consacre les procédures préventives et facilite l'adoption de plans de redressement.

Créé en 1982, le CIRI est à la disposition des entreprises en difficulté de plus de 400 salariés, qui souhaitent bénéficier de l'accompagnement de l'Etat dans la définition et la recherche de financement de leur plan de retournement. Fortement mobilisé durant la crise sanitaire, il a joué un rôle central dans le dispositif gouvernemental d'accompagnement des entreprises avec un renforcement massif de ses outils, notamment financiers.

A l'occasion de ses quarante ans, le rapport d'activité 2021 est accompagné d'un dossier spécial revenant sur quatre décennies d'accompagnement des entreprises en difficulté et sur les enjeux actuels du *restructuring*. Une conférence anniversaire, réunissant anciens du CIRI, professionnels du restructuring et dirigeants d'entreprises est organisée le mardi 28 juin, au Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. Plus d'information sur : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Evenements/2022/06/28/40-ans-du-ciri> (accréditation presse auprès de presse.bercy@finances.gouv.fr)

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique a déclaré : « *Dans une année où des pans entiers de notre économie ont été déstabilisés à la suite des vagues successives de la crise Covid-19, je tiens à remercier le CIRI, unanimement reconnu pour son travail discret et sérieux, pour l'accompagnement formidable qu'il mène au service de nos entreprises, notamment industrielles. A l'occasion de ses quarante ans, je salue son action et souhaite qu'il puisse continuer son travail d'accompagnement des entreprises en difficulté, en complément de la mobilisation de l'Etat dans le cadre de France 2030 en faveur de l'investissement, de l'innovation et de la ré-industrialisation.* »

Rapport complet à retrouver ici : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2022/06/21/le->

[ciri-publie-son-rapport-d-activite-2021-et-un-dossier-special-a-l-occasion-de-ses-40-ans](#)

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire : 01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Direction générale du Trésor : 01 44 87 20 41 - tresor-communication@dgtresor.gouv.fr